

Assemblée extraordinaire du conseil municipal tenue le jeudi 11 mars 2011 au Centre Jean-Guy Prévost à compter de 14 heures et à laquelle sont présents

Son honneur le maire monsieur Yvon Quevillon

Et les conseillers suivants :

Monsieur Vincent Cloutier	Monsieur Jean-Pierre Chalifoux
Madame Susanne Gorley	Madame Johanne Bonenfant

Absence motivée Mesdames Ginette Lamoureux et Lucienne Fortin

Un avis a été signifié à tous les membres du conseil

Madame Betty McCarthy directrice générale est aussi présente

ASSISTANCE

Mesdames Reine Simard, Annette Côté, Claudette Lyrette.

Messieurs Rhéaume Lyrette, Jean-Claude Lyrette, Gilles Lyrette, Jean-Claude Doré et Johnny Rodgers

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Ouverture de l'assemblée

2. Adoption de l'ordre du jour

2.1 Adoption de l'ordre du jour

3. Sujets

3.1 Réparation accessoires défectueux camion autopompe

4. Parole au public

5. Levée de l'assemblée

2011-E-1103-01

Ouverture de la présente assemblée

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux propose et il est résolu à 14 heures que la présente assemblée soit ouverte.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011– E–1103 – 02

Adoption de l'ordre du jour

Le maire monsieur Yvon Quevillon procède à l'adoption de l'ordre du jour

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux appuyé de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-E-1103-03

Réparation accessoires défectueux camion autopompe

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu d'autoriser la réparation du camion incendie Autopompe référence soumission présentée par Aéro-Feu au coût de 2 976,42\$ et autorise si nécessaire d'autres réparations requises pour que le dit camion passe le test ULC.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Parole au public

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du conseil.

Cette période a débuté à 14 heures 05

2011-G-1103-04

Fermeture de la présente assemblée

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu à 14 heures 20 que la présente assemblée soit fermée.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Yvon Quevillon
Maire

Betty McCarthy
Directrice générale

